

Réforme des modes d'accueil de la Petite enfance

Même si tout est loin d'être parfait, il faut le reconnaître, ces trente dernières années, la politique Petite enfance en France a connu des progrès, particulièrement en termes de droit, de formation et de création de places dans des structures d'accueil. Aujourd'hui, notre pays est doté de structures construites sur les valeurs de la République, respectueuses de l'enfant et de la vie des familles.

Le Furet travaille depuis plus de vingt ans auprès des institutions publiques, des acteurs territoriaux, des centres de formations et des professionnels de la Petite enfance pour défendre les principes d'égalité des chances et ce, dès le plus jeune âge.

Cette année 2019 marque le 30e ANNIVERSAIRE de la CIDE.

Aussi, la réforme sur l'accueil des jeunes enfants nous semble incohérente par rapport aux principes et aux valeurs que nous défendons depuis près d'un quart de siècle.

- En voulant réduire le taux d'encadrement des professionnels qualifiés de 55 % à 40 %, les métiers de la Petite enfance risquent de se dégrader au niveau de l'accueil des enfants.
- En facilitant les mesures de privatisation des crèches, seule une certaine partie de la population aura accès aux structures et un recul certain s'amorcera dans l'égalité de prise en charge des enfants.
- En diminuant le taux d'encadrement adulte/enfants, nous fragiliserons la qualité de l'accueil de chaque enfant.
- En réduisant la place préconisée en crèche de 7m² à 5,5 m², nous restreindrons la mobilité de l'enfant ainsi que sa liberté d'expression et de ce fait, le potentiel de son développement.

Des milliers de professionnels sont formés, chaque année, dans les métiers de la Petite enfance qui comprennent entre autres, un apprentissage approfondi du développement de l'enfant, de la gestion de structures d'accueil et de l'accompagnement des familles. 48 % d'enfants de moins de 3 ans sont en structure d'accueil et y passent en moyenne 31 heures par semaine. Dans le contexte aujourd'hui où les familles font face à un rythme de vie sous pression pour finir les fins de mois, elles comptent plus que jamais sur les structures qui garantissent une qualité d'accueil digne de ce nom pour leurs enfants.

Les crèches, les halte-garderies et les multi-accueils sont des lieux de rencontres et de mixité. Les équipes qualifiées veillent non seulement à la santé de chaque enfant mais apportent une attention particulière aux besoins liés à ses développements moteur, affectif et cognitif. Ces lieux d'accueil accompagnent l'enfant dans sa socialisation et inéluctablement le préparent à devenir un citoyen de demain.

L'enfant est un sujet, un individu en voie de construction. Nous pensons que cette nouvelle réforme risque de le réduire à un bien marchand dans le seul but de faire des économies. Au nom de tous les enfants et de toutes les familles, nous nous joignons à l'association *Pas de bébé à la consigne*, en manifestant avec elle, pour une Offre de qualité pour tous les enfants.

La petite enfance représente 20 % de notre population mais 100 % de notre avenir.

Ne réduisons pas le sujet des tout-petits à un simple sujet de petites économies.

